Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

ALAE



MAIRIE DE FABREZAN 11200 Fabrezan

Tel: 04.68.27.81.44

MAIL: alae-fabrezan@outlook.fr

SOMMAIRE

Résumé du projet éducatif
Présentation de la structure
L'équipe d'animation
Les espaces d'accueil de loisirs
Fonctionnement de la journée
Les mesures d'hygiène et de sécurité

Les objectifs pédogogiques Evaluations

Résumé du Projet Educatif

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins en les mettant en confiance dans un environnement où les objectifs ne sont plus ceux de l'école, principalement en ce qui concerne l'obligation de résultats.
- Favoriser l'autonomie. Développer son autonomie, c'est acquérir une indépendance future. Ainsi l'autonomie d'action et de pensée favorise une structuration cohérente de l'enfant. Cela pourrait se résumer ainsi : "Aidemoi à faire seul".
- Favoriser le développement de l'enfant.
 Pendant la période de l'enfance, se déroulent
 plusieurs étapes au cours desquelles l'enfant
 devient un adulte. Cette période d'évolution et
 de construction se traduit par un
 développement dans les domaines physiques,
 physiologiques et socio-affectifs. Pendant cette
 période l'enfant a besoin de repères pour
 acquérir, s'approprier et assimiler les
 caractéristiques de l'adulte. Tout doit être
 prétexte à encouragement et valorisation de
 l'enfant.

Présentation de la structure

La structure se situe dans l'Aude (11) sur la commune de Fabrezan, avenue de la mairie.

L'ALAE dispose de ses propres locaux.

Celui-ci est attenant à l'école et son accès peut se faire par une porte communicante par l'école, ou par une porte d'entrée située entre l'école et l'arrière de la Mairie.

La structure peut accueillir 50 enfants (20 de moins de 6 ans et 30 de plus de 6 ans)



L'ALAE est soumis à la réglementation des ACM (Accueil Collectif de Mineurs) définie par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aude).

Les horaires d'accueil

La structure est ouverte tous les lundis, mardis, jeudis, et vendredis hors vacances scolaires de :

7h30 à 8h20 le matin 12h à 13h35 le midi 16h15 à 18h30 le soir



L'équipe d'animation

Présentation de l'équipe :

- Une directrice BAFD
- _ Une directrice adjointe
- Trois animateurs dont 2 CAP petite enfance et un non diplômé

Les animateurs sont tous titulaires du PSC1

Organisation:

Matin: 2 animateurs

Midi: 5 animateurs

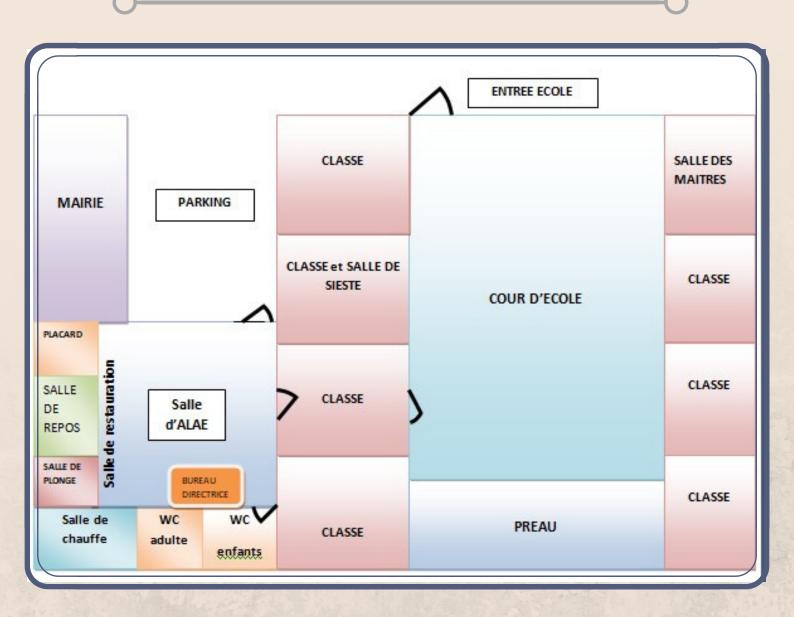
Soir : De 16h15 à 17h : 4 animateurs

De 17h00 à 17h30 : 3 animateurs

De 17h30 à 18h30 : 2 animateurs



Les espaces d'accueil et de loisirs



Salle ALAE:

Elle est attenante à l'école.

C'est le centre névralgique, cette salle est dédiée aux activités créatives, arts plastiques et activités manuelles.

Elle héberge le bureau de la directrice et le coin des animateurs.

Elle dispose aussi d'un coin jeux, dessin et d'une petite cabane à histoire.

Salle de sieste :

Cet espace est dédié au temps de repos des plus petits . Chaque enfant dispose de son lit et de ses propres draps.



La cantine:

La cantine accueille les enfants sur le temps du repas, mais aussi pour le goûter. C'est un espace ouvert sur le temps de l'ALAE.

La pharmacie est dans les locaux de la cantine .

La cour de l'école :

Jeux sportifs, dynamiques, coopératifs, grands jeux, et jeux en autonomie. Goûter par beau temps.

Le fonctionnement de la journée

Matin

Les enfants arrivent de façon échelonné et sont accueillis par deux animateurs dans la salle de l'ALAE

Il s'agit d'un temps où les enfants doivent être accueillis en douceur, leur permettre de se réveiller à leur rythme.

Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner .

Du matériel pédagogique simple est mis a la disposition des enfants, leur permettant de jouer éventuellement seuls, de dessiner, d'écouter de la musique.

Le temps d'accueil permet également aux familles de laisser aux animateurs des consignes concernant leurs enfants.

A 8h2o, les enfants sont conduits et remis aux enseignants dans la cour de l'école .



Midi

Un animateur est désigné à la mise en place de la cantine qui s'effectue à 11 h ainsi qu'à la remise en température des plats chauds.

Les maternelles

Un double service est mis en place afin d'améliorer les conditions de repas des enfants.

Les maternelles prennent leurs repas de 12h à 13h.

Un animateur récupère les enfants dans les classes et organise le passage aux toilettes.

Un deuxième animateur les réceptionne et les places à table.

Un troisiemùe animateur participe à l'aide aux repas .

A 13h, a la fin du repas, les enfants de petits section passent aux toilettes avec un animateur qui les conduira ensuite au dortoir pour la sieste.

Les enfants de moyennes et grandes section sont conduits suivant le temps, à la salle d'activité pour faire des jeux de sociétés, lego, puzzles ou à l'extérieur pour faire des jeux (ballon, grands jeux ,...)

Les primaires

A 12 h, les primaires sont récupérés dans la cour de l'école pour des jeux extérieurs, suivant le temps, ou bien dans la salle d'activités pour des jeux de sociétés, coloriages

A 12h35, les enfants passent aux toilettes avant de s'installer dans la salle de restauration.

A 13h35, à la fin du repas, les animateurs reconduisent les enfants dans la cours de l'école pour les remettre aux enseignants.



Fonctionnement de la cantine

Lors du temps repas, nous cherchons à développer :

- L'hygiène (lavage des mains avant et après le repas).
- L'éducation au goût et à l équilibre alimentaire, invitation à goûter, à associer les saveurs.
- L'autonomie et l'entraide des enfants (se servir seul, utiliser les couverts pour les plus jeunes, les aider à se servir, à couper les aliments, ouvrir les emballages etc...
- La convivialité : les animateurs et responsable mangent à table avec les enfants et prennent le temps de discuter avec eux.



Le soir

Deux animateurs récupèrent les maternelles, et deux autres les primaires pour les conduire dans la salle d'activités ou`ils prennent leur goûter (fourni par les parents). C'est un moment propice à la discussion, aux échanges et à la détente.

Une fois l'appel réalisé, plusieurs activités libres ou encadrées sont mises à disposition par des animateurs, chaque enfant peut choisir celle qui lui convient.

Diverses activités seront proposées suivant la période et le thème choisi par l'équipe.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 16h15 jusqu'à 18h30 sur un départ échelonné.

• La structure est dotée d'une tablette dont se sert l'animateur pour inscrire le départ de chaque enfant. Ce système permet d'informatiser les heures d'arrivée et de départ des enfants.



Les mesures d'hygiène et de sécurité

PPMS

Le Plan particulier de mise en sécurité en cas de risque majeur est mis en place par la Directrice de

l'école. Les consignes et les plans sont en affichage dans tous les locaux. Des mises en situation sont effectuées.

Pour des raisons de sécurité et dans le cadre du plan vigipirate, la salle d'accueil est fermée à clé. Un animateur ouvre à chaque arrivée d'un parent. L'identité de la personne sera vérifiée au moindre doute.

La pharmacie

Une armoire comprend les accessoires de soins, les trousses de premiers secours, ainsi que le registre des soins.

Le registre de soins

Il doit être tenu par toute personne qui soigne un enfant, et ce, de manière journalière. Tous les soins, quels qu'ils soient, doivent être consignés sur le registre. Chaque soin porté est communiqué à l'enseignant.

Le suivi sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne doit être titulaire de l'attestation de formation aux premier secours. L'assistant est chargé des relations avec les professionnels de la santé, et de la gestion des documents de santé (certificats, PAI...).Un registre est à disposition de tout le personnel pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé.

Le dossier médical de l'enfant

La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations inscrites.

Le dossier médical du personnel d'accueil

Il doit contenir un certificat médical attestant l'aptitude de la personne à travailler en collectivité.

La médecine du travail convoque les agents tous les deux ans.

Accident alimentaire

Afin de réduire les risques d'intoxication alimentaire, il est nécessaire de rappeler quelques règles d'hygiène ou d'organisation dans les cuisines et pour le stockage des déchets :

- Séparation du secteur « propre » (plan de travail...), du secteur « sale »(plonges, déchets...)

- Une hygiène stricte des locaux, du matériel,

des personnes.

- La présence de thermomètres dans les appareils de conservation (frigo, congélateur) Le stockage séparé des produits d'entretien et des produits alimentaires.

Les médicaments

L'administration de médicaments à un enfant doit rester exceptionnel. Il fait souvent suite à des fins de traitements ou une administration ponctuelle.

Les obligations :

À remettre à l'assistant sanitaire ou la Directrice

- l'ordonnance avec date nom/prénom de l'enfant et posologie lisible.

- la boîte de médicament avec le nom/prénom de

l'enfant et la posologie.

A stocker dans la pharmacie ou dans le frigo du personnel en fonction du médicament.

A rendre aux parents dès l'arrêt indiqué sur l'ordonnance.

Les objectifs pédagogiques

Favoriser le vivre ensemble :

En permettant la coopération entre enfants :

- Faire jouer les filles, garçons et petits grands ensemble.
 - Apprendre à écouter ses camarades
 - En valorisant les enfants les plus discrets (entre aide)

En favorisant la vie collective :

- En établissant des règles de vie avec les enfants pour chaque espace.
- En apportant la notion de respect de soi, des autres, et du rythme de chacun.
- Etre attentifs aux envies de chacun.
- Respecter le matériel utilisé.

Favoriser l'autonomie:

Permettre à l'enfant d'exprimer ses choix et envies :

- Les animateurs sont à l'écoute des choix et des envies des enfants
- Des activités sont proposées et l'enfant peut accepter ou non de participer
 - Aider l'enfant à "faire seul"

Responsabiliser les enfants sur les différents temps de la journée :

- Mise en place de carte pour désigner un responsable pour les jeux de société
- Participation des grands pour aider les petits
- Distribution de certaines tâches à la cantine (fruits, yaourts, fromage...)
- -Lors du passage aux toilettes, aider les plus petits à se prendre à charge pour le lavage des mains, habillage ...

Respecter le rythme de l'enfant :

Mettre en place des temps calmes :

- Mise en place d'une cabane à histoire où chaque enfant pourra lire un livre

Etre à l'écoute de l'enfant :

- Permettre à l'enfant de changer d'activité en cours
- Développer la discussion et la médiation

Respecter son envie de rien faire :

- Autoriser l'enfant à ne rien faire



Evaluations

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques.

- Plusieurs éléments peuvent être observés :
- Les actions prévues ont-elles été réalisées?
 Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés?
- Les objectifs ont-ils été atteint ou pas?
- La démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en oeuvre ont-ils été cohérents?

Les outils utilisés :

- Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain.
- Bilan équipe d'animation avant chaque période de

vacances

Évaluation avec les enfants (forum de discussion, boîte à idées)

- Grille d'évaluation annuelle à remplir par la directrice en vue des entretiens individuels de fin d'année.